

*Stanislas Cadotte.*

# STANDARD

ORIGINE ET MONOGRAPHIE  
DE LA POULE CANADIENNE

## "CHANTECLER"



Pavillon de la "Chantecler"

Fr. M. WILFRID

Régisseur de la Basse Cour

Institut Agricole d'Oka

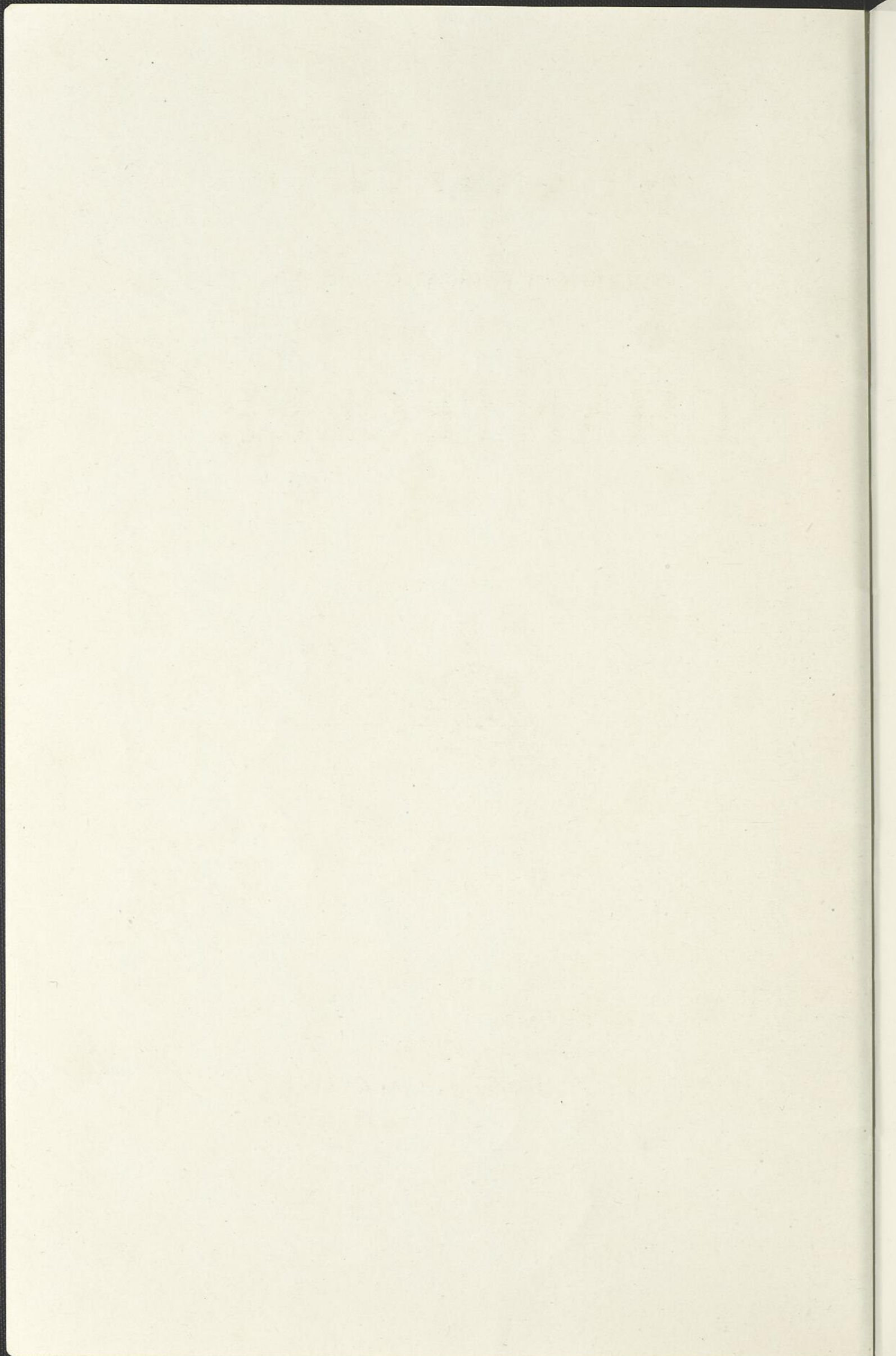
LA TRAPPE, P. Q.





Stanislas Cadotte.





# STANDARD

ORIGINE ET MONOGRAPHIE  
DE LA POULE CANADIENNE

## “CHANTECLER”



Fr. M. WILFRID

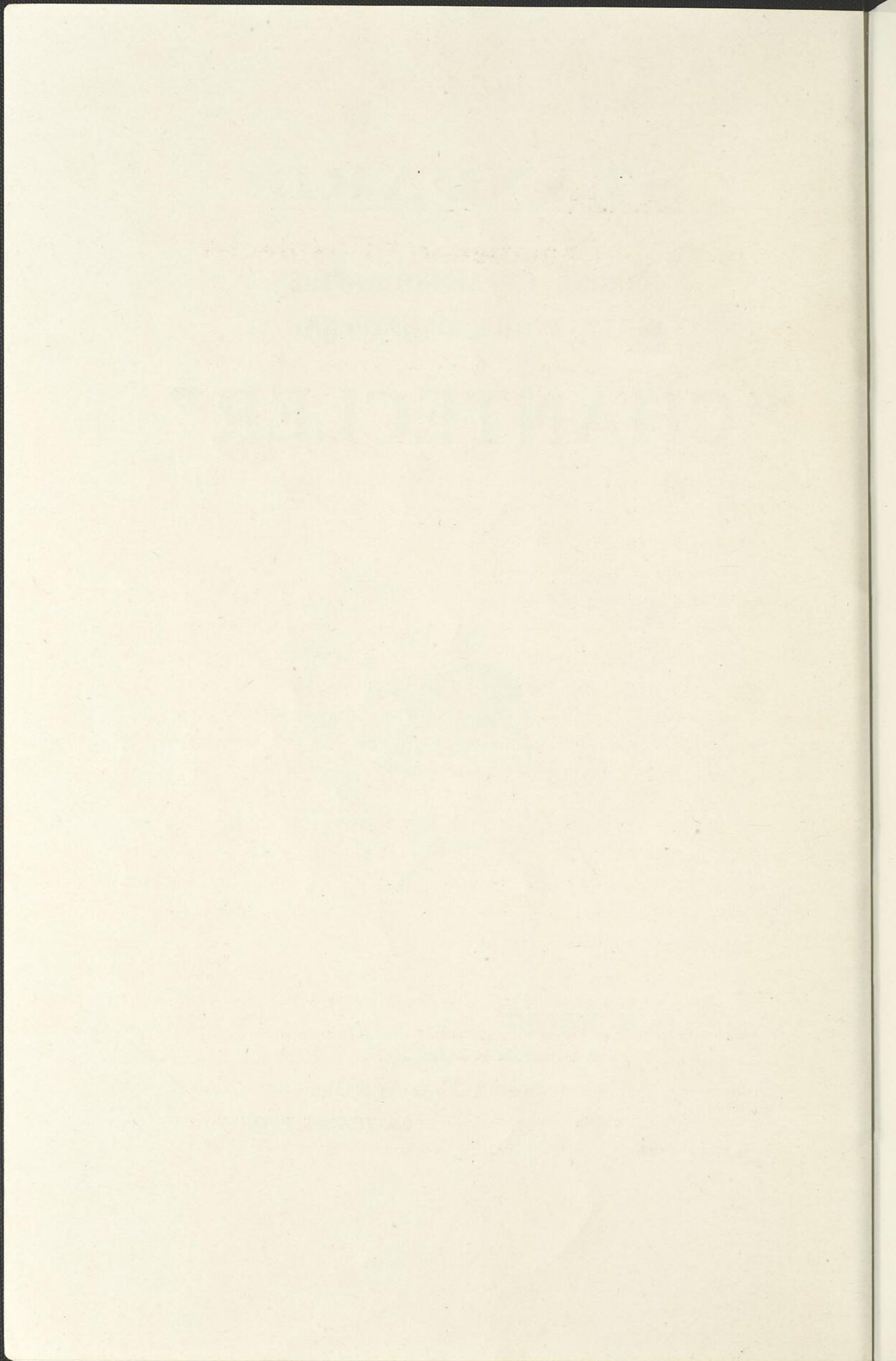
Régisseur de la Basse Cour

Institut Agricole d'Oka

LA TRAPPE, P. Q.

JUILLET 1918





## La Poule Canadienne “Chantecler”

---

Chaque pays possède ses races ou variétés particulières de volailles, répondant d'ordinaire à ses besoins locaux, et s'adaptant à ses conditions climatiques. Ainsi s'explique, partiellement du moins, le grand nombre de variétés de volailles que l'on trouve aujourd'hui ; de là aussi résulte la difficulté, parfois même l'impossibilité de déterminer l'origine exacte des races ; on est souvent réduit à de simples suppositions.

Cependant, cette difficulté n'existe pas pour les races récentes dont l'origine, le *pedigree* si l'on veut, est parfaitement établi. Les unes ont été formées ou créées de toute pièce, d'après une idée préconçue et dans un but surtout pratique ; d'autres, parmi ces nouvelles venues, ne sont que la simple transformation ou la modification plus ou moins fantaisiste d'une race déjà bien fixée ; parfois enfin, la fusion de diverses races a donné naissance à des types nouveaux plus conformes aux exigences des pays où ils virent le jour.

Par contre, on constate que telle race, bien fixée, réputée idéale dans son lieu d'origine, n'a donné, transportée sous d'autres cieux, que de médiocres résultats. Il doit en être des volailles comme de tous les êtres vivants : rien n'égale le sol natal pour le développement des espèces ou des individus.

Le Canada possède, à la vérité, d'excellentes races de volailles qui donnent, admettons-le sans restriction, de très bons résultats, mais ce sont toutes des races étrangères. Depuis que je m'occupe d'aviculture, j'ai toujours regretté que mon pays n'ait pas sa poule *canadienne*, comme il a son cheval *canadien* et sa vache *canadienne*. Il m'a semblé qu'une race de volailles vraiment aborigène, possédant, d'une part, les qualités des meilleures races déjà existantes



au pays, et d'autre part, améliorée de manière à n'être pas affectée par la rigueur de nos hivers, il m'a semblé, dis-je, qu'une telle race serait appréciée de tous les aviculteurs canadiens.

J'ai tenté cette expérience, et j'y ai consacré dix ans de travaux. Aujourd'hui la poule *canadienne Chantecler* existe, et après avoir affermi les plus belles espérances sur le lieu même de sa formation, elle va maintenant prouver son mérite par tout le pays.

L'histoire de sa création n'est plus une énigme ; elle est déjà passablement connue, grâce à ce qu'en a écrit M. Gustave Toupin, secrétaire de l'Association des Eleveurs de la nouvelle poule, fondée il y a quatre mois seulement. Toutefois, avant de donner une description détaillée de la nouvelle race, il est peut-être opportun de redire sommairement comment elle a pris naissance. On aura ainsi sous les yeux tout ce qui la concerne ; origine, but et moyen de développement.

Ainsi que je l'ai déjà insinué, mon idéal était la création d'une volaille éminemment *pratique* et vraiment *canadienne*, possédant, en outre, quelque chose de personnel, une caractéristique, un cachet particulier. Cette particularité ne devait être rien de fantaisiste, rien d'extraordinaire, comme le fut l'exagération de la face blanche sur la poule espagnole. Non ; je visais à quelque chose de plus sérieux.

Sachant par expérience les affreux ravages que font les grands froids de l'hiver sur les crêtes des reproducteurs, je voulus obtenir un type nouveau, avec crête réduite autant que possible, et avec barbillons à l'avenant. Le plumage blanc me parut le meilleur à adopter.

De plus, préférant les volailles à deux fins aux petites races, pourtant grandes pondeuses et aux poules de boucherie, je désirais chez ma nouvelle poule une chair plantureuse et la ponte d'hiver tout à la fois : deux choses éminemment pratiques et recherchées de nos jours.



Fixé dès lors sur l'idéal à atteindre, mais ne disposant pas de la puissance créatrice qui fait quelque chose de rien, un judicieux croisement des meilleures races, tant au point de vue de la ponte que de la chair, me sembla la meilleure voie à suivre.

Les conditions climatiques du Canada réclamaient un sujet à tempérament vigoureux, rustique. Le Cornish (Cornouaille) me parut l'oiseau type, propre à conférer au futur sujet canadien cette qualité, à lui assurer en même temps une chair abondante et délicate, et surtout, la crête et les barbillons recherchés. Nulle plus que la Livourne (Leghorn) ne pouvait lui transmettre la qualité de pondeuse émérite. Rhode Island, Wyandotte, Plymouth Rock, tout en augmentant le poids, devaient, à mon sens, apporter la spécialité de la ponte d'hiver.

Bref, en 1908, le projet conçu depuis longtemps fut mis à exécution. Un double croisement fut effectué : d'un côté un coq Cornouaille, foncé, fut accouplé avec une Livourne blanche ; de l'autre, un coq Rhode Island Rouge avec une poule Wyandotte blanche. Fait à souligner, les poules employées dans ces deux premiers croisements sont de couleur blanche, la couleur que je désirais pour la nouvelle race, et cela conformément à un principe que plusieurs contestent, je ne sais pourquoi, et dont j'avais précédemment constaté la justesse. Je réaffirme donc que c'est la femelle qui donne la couleur ; le mâle, lui, donne la forme.

Comme résultat, le premier de ces deux croisements donna naissance à des sujets d'un plumage blanc-sale, à plumes très courtes et serrées au corps, d'une forme élancée, avec tête dépourvue de crête, sans barbillons ni oreillons.

Le second croisement donna des sujets blancs tachetés, ici et là, de gris et de noir, entre autres, un magnifique coq, un vrai Columbian Wyandotte.

Le printemps suivant, 1909, ce beau coq fut accouplé avec les poulettes les plus blanches issues du premier croisement. Les sujets provenant de ce nouvel accouplement avaient un plumage cendré



chez les uns, tacheté chez les autres, et, tandis qu'un petit nombre retraçait les caractères de la Livourne, ou rappelait le Rhode Island, la majorité se rapprochait du Cornouaille par la forme.

Durant ces deux premières années, l'inconstance des formes, la variété du plumage et même la pauvreté de la ponte caractérisaient la plupart des sujets.

Au printemps de 1910, un nouveau croisement fut fait. Prenant d'une part, les poulettes obtenues jusque-là qui se rapprochaient le plus par la couleur, la forme et la crête du type idéal, que j'avais en vue, je les accouplai avec un beau coq Plymouth Rock blanc, du poids de  $9\frac{3}{4}$  lbs.

Une amélioration assez sensible s'ensuivit, particulièrement sous le rapport de la couleur; mais au point de vue de la forme et de la ponte, le résultat fut loin de répondre à mon attente.

La persévérance étant souvent, sinon toujours, la clef du succès, je poursuivis mon entreprise, sélectionnant soigneusement mes sujets, éliminant chaque année ceux de taille inférieure, ainsi que les mauvaises pondeuses. Le résultat fut que, trois ans plus tard, hiver 1913, une amélioration notable se faisait sentir dans l'ensemble du troupeau: fixation de la couleur et ponte considérablement accrue, grand nombre de coquets et de poulettes à crêtes et barbillons considérablement réduits, régularité plus parfaite dans la forme et surtout, *vigueur* et *rusticité* très remarquables.

C'était le premier fruit d'un travail de cinq années toujours orienté vers le même idéal.

Profitant de la belle venue de 1913, je divisai mes sujets en deux troupes; dans l'un, je pratiquai des accouplements consanguins; avec l'autre, je formai une nouvelle lignée en y introduisant du sang Wyandotte par un bon coq de cette espèce. Les sujets qui en résultèrent eurent alors une forme gracieusement compacte, moins allongée qu'auparavant.

Je continuai à pratiquer une sélection plus rigoureuse au point de vue de la ponte, tout en cherchant à améliorer les autres points d'année en année. En 1916, l'uniformité des troupes et



la ponte étaient remarquables, à tel point que je considérais mon but comme presque atteint. Je dis *presque* car les sujets n'avaient pas encore le poids et, par conséquent, la quantité de chair désirés.

Fort heureusement, j'obtins, au printemps de cette même année 1916, une magnifique poulette qui, à l'âge de 7 mois, atteignait le poids de  $7\frac{3}{4}$  lbs., et qui, par surcroît de bonheur, se révélait bonne pondeuse d'hiver, ayant donné 91 oeufs durant les quatre mois de novembre et décembre 1916, et janvier et février 1917. La venue de ce sujet inespéré m'ouvrit des horizons nouveaux pour la jeune race. Je conçus alors le projet, téméraire aux yeux de quelques-uns, d'accoupler cette magnifique poulette avec un superbe coq Plymouth Rock blanc, du poids de 10 lbs. Comme résultat, je ne pouvais manquer d'obtenir des sujets d'un plus fort volume, sans néanmoins craindre de faire tort à la ponte : c'est ce qui arriva.

Je choisis alors tous les meilleurs cochets provenant de cette nouvelle union et je les associai, ce printemps, aux meilleures poules des deux lignées suivies jusque-là. Malgré que je prévisse l'apparition de quelques sujets à crête simple parmi leurs descendants, l'élimination de ces quelques sujets défectueux étant largement compensée par l'augmentation de volume des autres, je regardai la nouvelle race comme assez fixée dans ses principaux caractères pour motiver sa présentation au public avicole.

Les résultats obtenus ici et ailleurs, par les Membres de l'Association qui ont accueilli avec tant d'empressement la nouvelle race, prouvent que je n'ai pas été trop osé en tentant cette dernière amélioration. Tous les oeufs et poussins d'un jour que j'ai livrés, ce printemps, en proviennent et, en autant que je sache, bien peu jusqu'à ce jour ont constaté l'apparition de sujets défectueux.

La Chantecler, synthèse des cinq meilleures races répandues dans le pays, portant en elle les aptitudes de ses illustres ancêtres, doublées d'une forte activité et d'une grande rusticité, conséquences de sa formation au pays même, peut donc prétendre, *dès maintenant*, avoir sa belle place au soleil.



## Standard de la “ Chantecler ”

---

Les races gallines et leurs nombreuses variétés ont toutes des caractères extérieurs différents. La distinction spécifique de ces caractères que doit présenter le type idéal s'appelle “ Standard ”, canon ou étalon de la race ou de la variété.

On comprend tout de suite que ce n'est pas chose facile d'établir un standard strictement exact, propre à maintenir la race ou la variété dans la voie la plus apte à assurer la permanence de son caractère. Un standard ne peut et ne doit pas être immuable ; car, sous l'impulsion qu'il donne et suivant le sens dans lequel il dirige l'élevage, il se produit nécessairement des perfectionnements qui modifient le type primitif. Un standard est donc sujet à révision.

La fameuse “ American Poultry Association ”, fondée à Buffalo, N. Y., E.-U., en février 1873, et qui édita l'année suivante le premier standard d'abord appelé *Standard d'Excellence* et depuis *Standard de Perfection*, a cru nécessaire d'en faire une révision tous les cinq ans. Ce Standard qui donne la description de presque toutes les races de volailles connues, anciennes et nouvelles, admet donc des perfectionnements dans ces diverses races, même dans les plus anciennes dont le caractère semblerait parfaitement fixé. C'est dans l'ordre naturel : la perfection idéale n'existe pas, même dans le monde des volailles.

Le Standard de la “ Chantecler ” que j'offre ici aux éleveurs de la nouvelle race n'a donc pas la prétention de dire le dernier mot de la perfection qui l'attend. Il se produira nécessairement dans la suite des changements plus ou moins notables, conséquence d'un élevage plus étendu et de causes fortuites et partant impossibles à prévoir. Il ne pose, à vrai dire, que les principaux jalons ; mais tel quel, j'ose espérer qu'il produira d'heureux résultats entre les mains de ceux qui auront à cœur de s'en inspirer sérieusement dans leur élevage.



Il n'est peut-être pas hors de propos de faire remarquer qu'un standard n'est ni la description d'un sujet quelconque, ni celle d'un troupeau en général, mais bien celle d'un oiseau idéal ou parfait.

Un troupeau, à quelque race qu'il appartienne, sera d'autant plus parfait que les individus qui le composent se rapprocheront plus du type-standard ou idéal. La perfection possible ne s'obtient pas d'un seul bond ; elle est surtout le résultat du travail de la sélection. “ Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. ”

---

## COQ

---

### Caractères généraux

---

TÊTE. — Courte ; crâne large, indiquant une forte constitution.

BEC. — Court, fort, légèrement recourbé.

YEUX. — De grandeur moyenne, presque ronds, avec une expression vive.

CRÊTE. — En bourrelet, plutôt petite, posée fermement sur le devant de la tête ; devant et arrière carrés et non en pointe ; surface plate, unie, sans granelure.

OREILLONS ET BARBILLONS. — Plutôt petits : d'un tissu uni. Oreillons de forme ovale et barbillons presque ronds.

COU. — De moyenne longueur, légèrement arqué, s'amincissant vers la tête. Camail abondant et flottant bien sur les épaules, sans apparence de cassure au collet.



AILES. — Bien pliées: l'extrémité des rémiges couvertes par les plumes de la selle.

DOS. — Long, large dans toute sa longueur; s'incurvant légèrement vers la base de la queue. Plumes de la selle abondantes.

QUEUE. — De moyenne longueur, portée à angle de 45 degrés de l'horizontal. Les faucilles de longueur moyenne, s'étendant légèrement au-delà des rectrices qui peuvent être vues au travers.

POITRINE. — Large, profonde, bien arrondie aux côtés, proéminente.

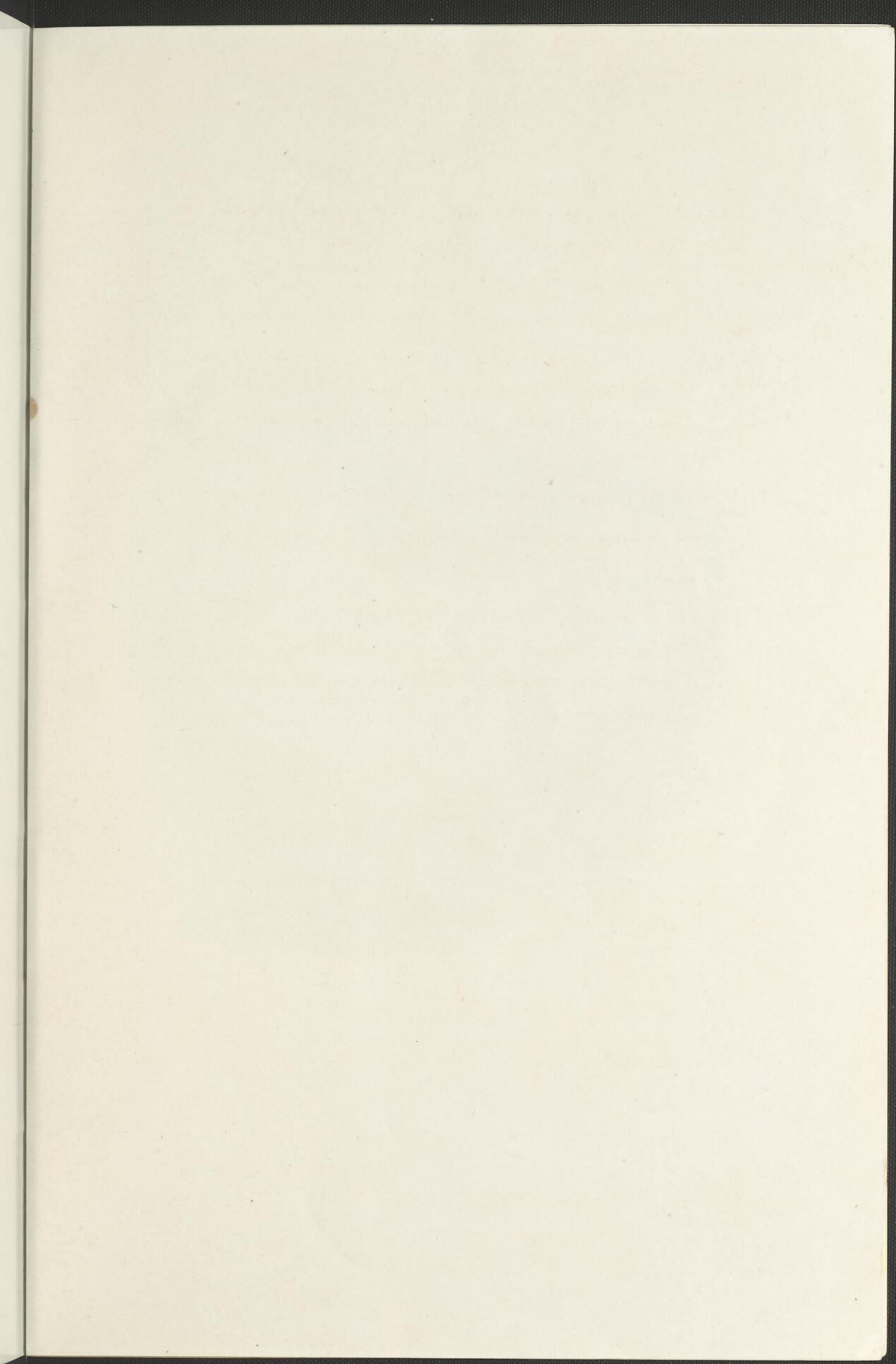
CORPS. — Long, large, plein et saillant. Plumage serré au corps.

BOUFFANT. — Court et fourni.

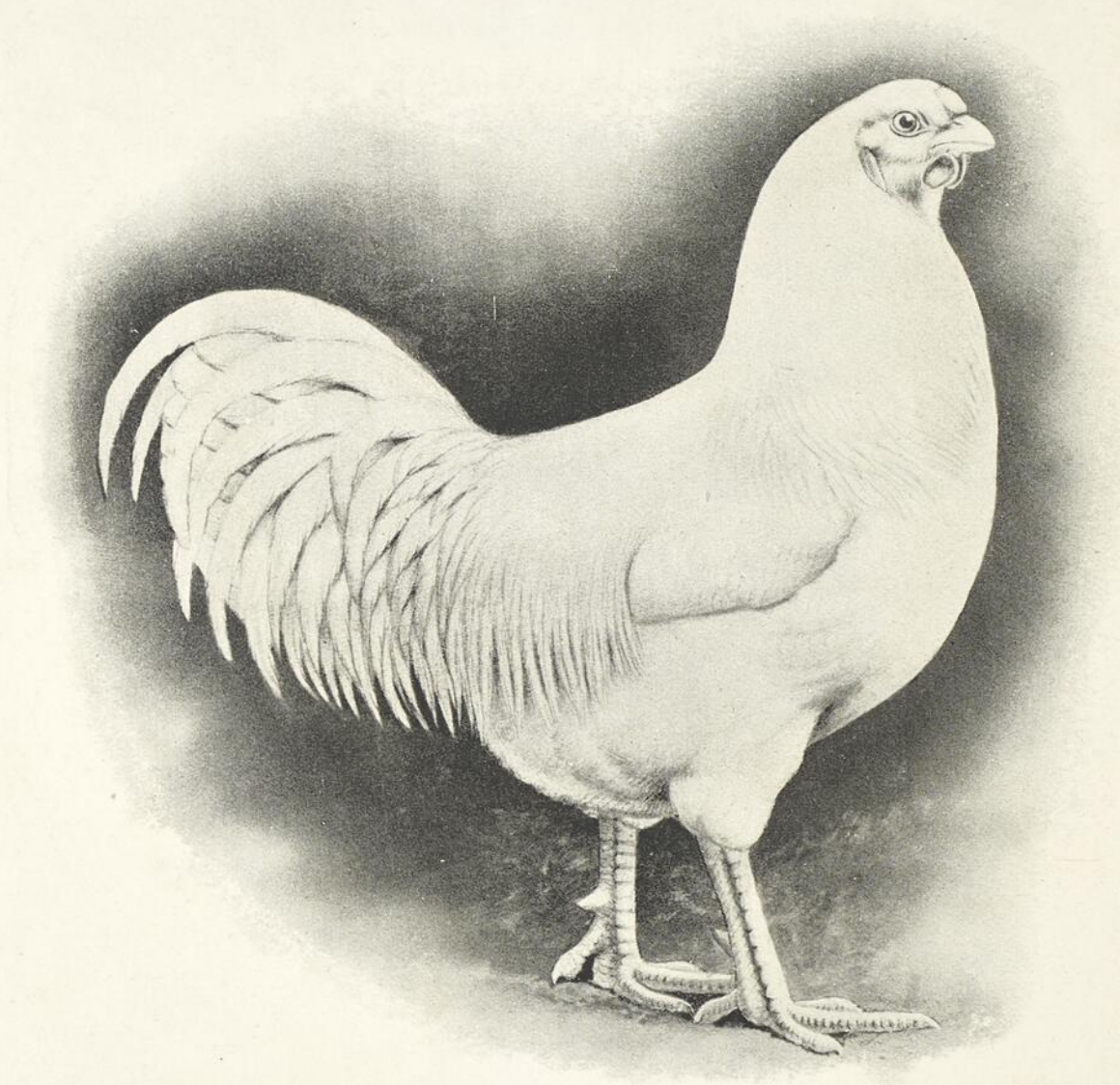
JAMBES ET DOIGTS. — *Cuisses* de longueur moyenne, larges, bien couvertes de plumes duveteuses. *Tarses* nus, de moyenne longueur, bien espacés. *Doigts* droits et au nombre de quatre, à chaque patte.

---









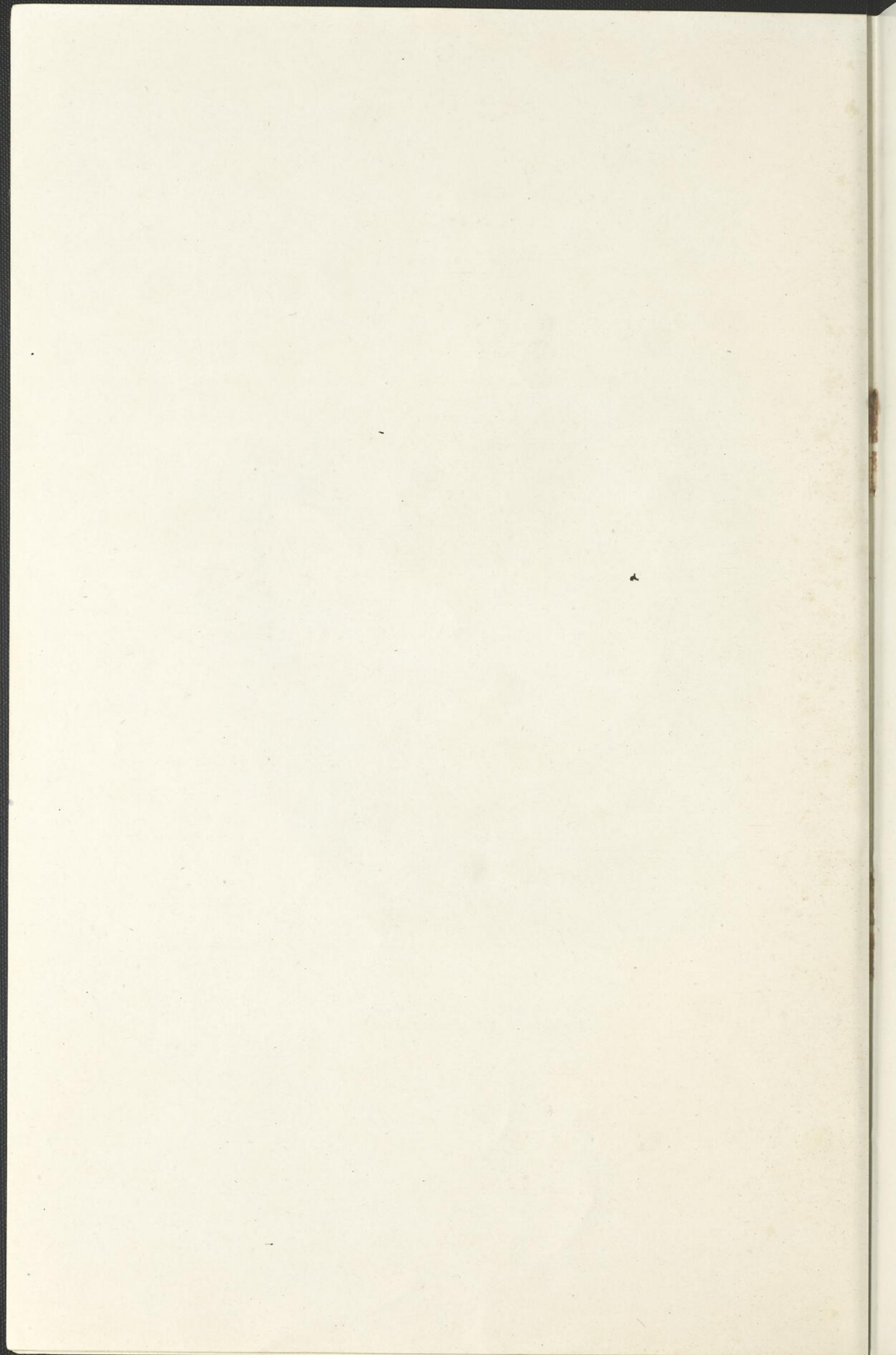
Coq " Chantecler "





Poule " Chantecler "







## POULE

---

TÊTE. — Courte, petite, avec crâne large, comme le coq.

BEC. — Court, fort et légèrement courbé.

YEUX. — De grandeur moyenne et presque ronds.

CRÊTE. — En bourrelet, mais très petite; surface plate, unie, sans granelure, carrée à l'avant et à l'arrière.

OREILLONS ET BARBILLONS. — Très petits, à peine perceptibles.

COU. — De moyenne longueur, arqué, s'amincissant vers la tête.

AILES. — Bien pliées et de moyenne grandeur.

DOS. — Long, large aux épaules, s'inclinant légèrement vers la selle et formant une légère incurvation vers la queue.

QUEUE. — Moyennement grande, portée à 45 degrés de l'horizontal.

POITRINE. — Large, pleine, bien arrondie aux côtés, proéminente.

CORPS. — Long, large, plumage serré au corps.

BOUFFANT. — Court et fourni.

JAMBES ET DOIGTS. — *Cuisses* de longueur moyenne, bien recouvertes de plumes duveteuses. *Tarses*, de moyenne longueur, nus et bien espacés. *Doigts*, droits, de moyenne longueur.

---

### Couleur dans les deux Sexes

---

BEC. — Jaune.

YEUX. — Rouge-bai.

CRÊTE, FACE, OREILLONS ET BARBILLONS. — Rouge-brillant.

TARSES. — Jaunes.

PLUMAGE. — Blanc de neige.



## Disqualifications

---

Tout sujet qui a l'un ou l'autre des défauts suivants, doit être disqualifié :

Du blanc dans les oreillons ;

Une ou plusieurs plumes d'une autre couleur que le blanc ;

Une crête autre qu'en bourrelet ;

Les pattes d'une autre couleur que le jaune ;

Une ou plusieurs plumes ou traces de plume aux tarses et aux doigts ;

Queue de travers et toute autre difformité inhérente aux autres races.

---

## Poids Standard

---

Coq . . . 9 lbs.

Cochet . . . 8 "

Poule . . . 7 lbs.

Poulette . . 6½ lbs.

---



## Carte de Pointage

L'importance des qualités est en raison directe du nombre de points.

|                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|
| Symétrie . . . . .        | 4 points.                 |
| Pesanteur . . . . .       | 4 —                       |
| Condition . . . . .       | 4 —                       |
| Crête . . . . .           | 12 —                      |
| Tête : Forme . . . . .    | 4 points; couleur: 2; 6 — |
| Bec : — . . . . .         | 2 — ; — 2; 4 —            |
| Yeux: — . . . . .         | 2 — ; — 2; 4 —            |
| Barbillons et oreillons : |                           |
| Forme . . . . .           | 4 — ; — 2; 6 —            |
| Cou : Forme . . . . .     | 5 — ; — 3; 8 —            |
| Ailes : — . . . . .       | 3 — ; — 3; 6 —            |
| Dos : — . . . . .         | 6 — ; — 3; 9 —            |
| Queue : — . . . . .       | 5 — ; — 3; 8 —            |
| Poitrine: Forme . . . . . | 6 — ; — 3; 9 —            |
| Corps et Bouffant: Forme  | 6 — ; — 3; 9 —            |
| Tarses et doigts: Forme   | 3 — ; — 4; 7 —            |

100 points.



## Formation d'un Troupeau en vue de la Ponte

---

L'aptitude à la ponte est non-seulement une aptitude de race, mais aussi une aptitude individuelle. En adoptant une race *bonne-pondeuse*, on possède donc une des premières bases de la ponte intensive; mais cette aptitude première peut augmenter ou diminuer suivant que l'on pratique ou que l'on ne pratique pas la sélection en vue de la ponte. Si l'on pratique cette sélection spéciale, on augmente l'aptitude individuelle à la ponte; on la laisse au contraire diminuer, si, sans s'inquiéter des aptitudes de ponte des ascendants, on se borne à sélectionner d'après les caractères extérieurs. Ces faits expliquent la diversité dans la grosseur et le nombre d'oeufs pondus par les sujets d'une même race.

C'est un fait reconnu, depuis assez longtemps, en aviculture que l'aptitude à la ponte n'est pas transmise directement par la poule à sa progéniture femelle, mais seulement à sa progéniture mâle. Il n'y a donc pas à s'étonner si les poulettes issues de poules ayant établi un record phénoménal ne répondent pas au rendement de leur mère. En aviculture, c'est l'inverse du dicton populaire qui est la vérité. On ne peut pas dire: telle mère, telle fille, mais: telle mère, tel fils, et : tel père, telle fille.

Au point de vue héréditaire et par rapport aux deux facteurs germinaux d'où dépend la production élevée d'oeufs, même pendant l'hiver, un coq, provenant d'une excellente pondeuse, engendrera constamment des poules pondant bien pendant l'hiver, quelle que soit l'aptitude à la ponte des poules avec lesquelles il aura été accouplé.



D'autre part, des poules très bonnes pondeuses, *seules* produiront des coqs capables de transmettre ces qualités à leurs filles.

Parmi les coquets issus de bonnes pondeuses, on devra choisir comme reproducteurs les plus précoces à s'emplumer et les mieux développés.

---

### La “ Chantecler ” comme Race sportive

---

L'élevage des races pures, fait exclusivement en vue des expositions, se propose pour principal but de porter *ad summum* les caractères extérieurs et s'inquiète peu des qualités productives des sujets; c'est là une lacune; mais, d'un autre côté, il a l'inappréciable avantage de conserver le type pur en le perfectionnant et le maintenant dans sa perfection par la sélection.

La “ Chantecler ”, on l'a vu par son histoire, n'a pas été formée dans un but sportif, mais bien dans un but d'utilité pratique. Toutefois, il ne semble pas trop téméraire de prétendre qu'elle puisse, à un moment donné, faire bonne figure dans les concours ou expositions.

La variété des races gallines, la diversité de leurs couleurs et de leurs formes offrent un ample choix au goût particulier des amateurs. Chacune de ces races ou variétés a des points de couleur ou de forme difficilement accessibles; une fois atteints, ces points donnent une grande valeur aux oiseaux qui les possèdent. C'est là le champ ouvert à la sagacité de l'amateur.

L'idéal pour l'amateur de la “ Chantecler ” sera donc d'obte-



nir pour sa favorite une crête et des barbillons aussi minimes que possible, une blancheur immaculée de plumage, une forme corporelle élégante.

Comme dans toute autre race, si le coq présente un défaut quelconque, ce défaut devra être balancé par une exagération de la qualité correspondante chez la poule, et *vice-versa*.

Pour obtenir de beaux sujets *Chantecler*, aptes à être primés dans les concours, on devra accoupler des poules d'un beau blanc de neige avec des coqs aussi blancs que possible et se rapprochant le plus, par la forme générale, du type Standard; ils devront de plus posséder une crête et des barbillons aussi petits que possible. Le coq devra en outre, porter la queue à 35 degrés de l'horizontal, plutôt qu'à 45 degrés.

A l'encontre des sujets destinés spécialement à la ponte, on ne devra pas oublier, pour fins d'exposition, que c'est, en général, parmi les sujets qui s'emplument le plus *tardivement* que se trouvent les spécimens destinés à obtenir le plus grand ensemble de mérite.

Les coquets très précoces font rarement de bons sujets de concours.

---

### Quelques Conseils pratiques

---

La nouvelle poule " Chantecler ", bien qu'ayant, dès maintenant, ses caractéristiques parfaitement établies, dégénérerait assez vite si son élevage n'était pratiqué d'une manière suivie, si les éleveurs perdaient plus ou moins de vue le type idéal décrit par le



Standard qui précède ou ne s'efforçaient de s'en rapprocher le plus possible.

Il y aura donc un choix tout spécial à faire dans les troupeaux pour déterminer quels sont les sujets aptes à servir de bons reproducteurs.

On devra rejeter, comme mauvais reproducteurs :

Tout coq ou cochet se rapprochant par la forme du type Wyandotte.

Tout coq ou cochet possédant une crête en rosace, de même qu'une crête-pois, d'un développement trop accentué et dont les barbillons seraient également très développés.

Un cochet, qui, à l'âge de 5 mois, n'aurait pas atteint le poids de 5 lbs., ne devrait pas être gardé comme reproducteur.

Etant admis que c'est la poule qui transmet la couleur, on devra soigneusement écarter, pour fins de reproduction, toute poule qui ne serait pas d'un beau *blanc de neige*.

On devra aussi éviter l'emploi de poules dont la crête, comme pour le coq, serait en rosace ou pois et d'un développement excessif.





## ASSOCIATION DES ÉLEVEURS

DE LA

# Poule Canadienne “ Chantecler ”

---

L'historique de la formation de la *Chantecler*, écrit par M. Gustave Toupin, de l'Institut Agricole d'Oka, reproduit par plusieurs journaux, a grandement contribué à faire à la nouvelle race une bonne et prompte renommée. Ce récit, en effet, paru au cours du mois de février dernier, excita un tel intérêt chez le public avicole que l'on avisa de suite à la formation d'une Association d'éleveurs spéciaux de la nouvelle poule.

La rigidité des règlements de cette nouvelle Association, bien propre à assurer à la race la conservation de ses qualités acquises et à promouvoir son développement dans le pays, n'a rebuté personne. Dès avant la fin de février, le projet d'Association comptait plus de cent adhérents, et, le 1er mars, l'Association était un fait accompli : une première assemblée, tenue à Montréal, dans les salles du Comptoir Coopératif, 12, rue du Port, réunissait plus de cinquante membres inscrits. Un Bureau de Direction fut immédiatement formé, à la satisfaction de tous ; il est constitué par le personnel suivant :

*Président honoraire* : L'honorable J.-Ed. CARON, Ministre de l'Agriculture, Québec.

*Vice-Président honoraire* : Rév. Frère LIGUORI, chef du Service de l'aviculture, Québec.

*Vice-Présidente honoraire* : Mme L.-Ph. M. R. DE MESLE, Montréal.

*Président actif* : M. A.-A. LAPOINTE, Président de l'Association avicole de Montréal.

*Vice-Président* : M. Alb. HÉROUX, B. S. A., professeur d'élevage à l'Institut Agricole d'Oka, ancien élève de cet Institut.



*Directeurs* : M. Raoul DUMAINE, instructeur avicole en chef de la province de Québec, et ancien élève de l'I. A. O.

— Rév. P. GROU, du Collège Saint-Laurent, près Montréal.

— C. TOUPIN, Inspecteur, de Saint-Isidore, Laprairie.

*Secrétaire-trésorier* : Gust. TOUPIN, E.E.A., Institut Agricole d'Oka.

*Aviseur Technique* : Rév. Frère WILFRID, régisseur B. C., La Trappe.

L'Association compte présentement 230 membres dont nous nous faisons un plaisir de donner la liste complète. Les membres sont répartis dans les trois catégories suivantes :

Membres honoraires ;

Membres à vie, ce qui comporte une cotisation totale de \$10.00;

Membres annuels, moyennant cotisation annuelle d'une piastre.

---

#### MEMBRES HONORAIRES

L'honorable J.-Ed. Caron, Ministre de l'Agriculture, Québec.

M. J.-Ant. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, Québec.

#### MEMBRES A VIE

Bergeron (Rév. H.), Sainte-Cécile-de-Milton, P. Q.

Desjardins (J.-W.), Plantagenet, Ont.

Giasson (L.-M.), 236, Avenue McDougall, Montréal.

Lapointe (A.-A.), 10, rue Aylwin, Montréal

Préfontaine (R.), 2399, rue Clark, Montréal

Saint-Laurent (Rév. J.-A.), Saint-Jean-l'Evangéliste, Bonaven-

Wilfrid (Rév. Frère), La Trappe, P. Q. [ture

#### MEMBRES POUR 1918

Allarie (J.), Terrebonne

Amiot (P.-E.), Chicoutimi

André (Albert), 17, rue Pinhey, Ottawa, Ont.

André (Edmond), 6476, Avenue Sacré-Coeur, Montréal

April (J.), Blaisville, Témiscouata

Association des Apiculteurs de Québec



- Bailey (H.-A.), Sherbrooke  
Barbeau (J.-D.), Québec  
Baril (J.-A.), 94, Saint-André, Ottawa, Ont.  
Barnard (Mme Th.-L.), Bonnes Brises, Vaudreuil.  
Bastien (U.), 313, Plessis, Montréal  
Beauchamp (J.-A.), notaire, Saint-Placide, Deux-Montagnes.  
Beaulieu (A.), Grand Remou, Matane.  
Beaulieu (J.-B.), Lévis.  
Bédard (J.), Québec  
Belschner (Chs), Chemin Gouin, Labelle  
Bélisle (F.), 221, rue Guigues, Ottawa, Ont.  
Benoît (E.), Sainte-Scholastique  
Bergeron (D.), 15—12ème Avenue, Lachine  
Bergeron (J.-U.), Montréal  
Bernard (Xiste), Béloeil  
Bernier (J.-A.), Saint-Barthélemy  
Bertrand (J.-T.), Isle Verte  
Bertrand (Mme Vve Eug.), 246, Craig Est, Montréal  
Bérubé (J.), 58, rue Courcellette, Hull  
Bibeau (E.), Saint-Aimé, Richelieu  
Boisvert (J.-R.), Victoriaville  
Bombardier (E.), Couvent Jésus-Marie, Outremont, Montréal  
Bonneville (J.), Saint-Rémi  
Bouillé (Dr J.-L.), Sainte-Anne-de-la-Pérade  
Bourque (H.-H.), Windsor Mills, P. Q.  
Bourret (A.), Bureau du Recrutement, Ottawa, Ont.  
Brazeau (J.-A.), Windsor Mills, P. Q.  
Burns (R.), Chapleau, Ont.
- Camiré (O.), Saint-François-du-Lac  
Carignan (R.), 419, Saint-Joseph, Lachine  
Caron (J.-L.), Sherbrooke  
Carpentier (L.-E.), Saint-Pie-de-Bagot  
Carrière (G.-R.), Côteau-Landing  
Casgrain (Mme J.-P.-B.), 910, Dorchester, Montréal.  
Castieau (Chs), 1288, Avenue Verdun, Montréal  
Chabot (J.-A.), Rougemont, P. Q.  
Chamberland (A.), 650, Henri-Julien, Montréal  
Charbonneau (J.), 1651, Avenue du Parc, Montréal  
Charlebois (J.), Vaudreuil-Station.



- Chartrand (O.), 358, Mont-Royal Est, Montréal  
Chené (A.), Oka  
Chiasson (J.-W.), 104, Saint-Jacques, Grand'Mère.  
Cleres Saint-Viateur, Outremont, Montréal  
Cloutier (J.-B.), Comptoir Coopératif, Montréal  
Codère (J.-H.-D.), Sherbrooke  
Coderre (L.), Saint-Ours  
Coderre (O.), Saint-Jacques-de-l'Achigan  
Cogné (Dom.), Rivière-des-Prairies  
Comtois (Dr J.-A.), Saint-Barthélemy, P. Q.  
Copping (D.-E.), Joliette  
Cornelie (H.-B.), 1185, rue des Erables, Montréal  
Cossette (R.), Institut d'Oka  
Coudreau (O.), Hôtel-Dieu, Montréal  
Croisette (Rév. P.), Séminaire, Joliette  
Curot (M. J.), 1865, Saint-Urbain, Montréal
- Dansereau (J.-B.), Rivière-du-Loup, Témiscouata  
Daoust (Mme Vve), Moose Creek, Ont.  
Daoust (P.-H.), 61, Manufacture, Montréal  
Daunais (J.-C.), 1195, Saint-André, Montréal  
Dautigny (A.), Champlain  
DeBray (H.), Terrebonne  
Décarie (Rév. M.), Saint-Henri, Montréal  
Décarie (Gervais), Dorval  
Delcorde (A.), 639, Dorchester Est, Montréal  
Delcourt (W.-J.), 797, Saint-Jacques, Montréal  
DeMeslé (Mme L.-Ph.-R.), 625, Saint-Hubert, Montréal  
DeWaele (A.-V.), 841, Oxender Avenue, Montréal  
Desloges (H.), 221, Saint-Just, Montréal  
DesRoches (A.), Neuville, Portneuf  
Desroches (A.), Saint-Lin  
Dion (A.), Valleyfield  
Dodier (Rév. J.-M.), Sainte-Cécile-de-Whitton  
Dorais (F.), Valleyfield  
Dosithée (Rév. Fr.), Sainte-Agathe-des-Monts  
Dubuc (J.-A.), Thetford Mines  
Dufresne (J.-A.), Longueuil  
Dumaine (R.), Saint-Guillaume  
Dupras (A.), 6244, Bois-de-Boulogne, Montréal



Durand (J.-P.), 1201, Avenue Mont-Royal, Montréal  
Duval (Bernard), Batiscan

Ewart (J.-T.), Hudson, P. Q.

Faubert (J.-O.), Saint-Rémi  
Favreau (Rév. N.), Rock-Forest, Sherbrooke  
Ferron (M.), La Malbaie  
Flavius (Rév. Fr.), Saint-Pie-de-Bagot  
Fontaine (C.-A.), Institut d'Oka  
Forest (J.-P.), Joliette  
Fortier (P.), Spirit Lake  
Fortin (J.-A.), Saint-Stanislas, Champlain  
François-de-Paule (Révde Soeur), Couvent de Jésus-Marie,  
[Dorval]

Gagnon (Rév. C.-H.), Séminaire, Montréal  
Gagnon (L.), 1665, Avenue du Parc, Montréal  
Gagnon (U.), 106, Avenue Guigues, Ottawa, Ont.  
Gamache (J.-N.), Joliette  
Gaulin (J.-A.), Beauport  
Gauthier (F.-P.), Sainte-Marguerite, Lac Masson  
Gauthier (R.), Lac Masson  
Girouard (Mme J.), notaire, Saint-Benoit, Deux-Montagnes  
Girouard (S.), 1891, Sainte-Catherine Est, Montréal  
Giroux (Mme), 26, Victor Hugo, Montréal  
Godfrind (F.), L'Assomption  
Goyer (A.), 95, Nancy, Côte-des-Neiges, Montréal  
Goyer (J.-A.), 180, Sainte-Catherine Est, Montréal  
Gravel (Q.), 20, rue Water, Ottawa, Ont.  
Gravel (W.), 78, rue Bolton, Ottawa, Ont.  
Grou (Rév. J.-E.), Collège Saint-Laurent, Montréal  
Guitard (E.), Saint-Roch, Richelieu

Hébert (J.-A.), Marieville  
Hébert (J.-C.), notaire, Montmagny  
Héroux (J.-A.-N.), Institut d'Oka  
Hodgson (J.-G.), Gérant de Banque, Sainte-Anne-de-Beaupré  
Hooper (E.), 3481, Berri, Villeray, Montréal  
Hotte (C.), Sainte-Rose, Laval

Jacques (Jos.), 297, rue Marquette, Montréal



- Jeannotte (Rév.) c. s. v., Berthierville  
Jeannotte (Mlle M.-R.), Saint-Henri-de-Mascouche  
Joseph (Rév. Fr.), Mont-Saint-Louis, Montréal
- Labelle (F.-X.-R.), 1768, Clark, Montréal  
Labrecque (J.), Saint-Féréol, Montmorency  
Lachance (A.), 20, Boulevard Monkland, Montréal  
Lachance (U.-A.), Beaumont, Bellechasse  
Laflèche (O.), Saint-Joseph-du-Lac, Deux-Montagnes  
Lafleur (J.-H.), Lachute  
Lafortune (C.), Joliette  
Lafortune (S.), Pointe-Gatineau  
Lamarche (A.-C.), 24—12ème Avenue, Lachine  
Lambert (J.), Saint-Aimé, Richelieu  
Lambert (J.-T.), Saint-Jérôme, Terrebonne  
Landreville (P.-E.), Saint-Paul de Joliette  
Langlois (Chs), Gunn & Langlois, Montréal  
Larose (A.-L.), 595, rue Adam, Montreal  
Larose (F.), Institut d'Oka.  
Lecavalier (H.), 29—10ème Avenue, Lachine  
Lecourt (G.), 2319, Saint-Denis, Montréal  
Leduc (J.-P.), Marieville  
Legault (Mme H.-M.), Sturgeon-Falls, Ont.  
L'Heureux (E.), 109, Boulevard Saint-Joseph, Montréal  
Lemire (E.), Saint-Etienne-des-Grés  
Léonce (Rév. Fr.), Collège Commercial, Saint-Jérôme  
Létourneau (A.), 56, Sainte-Julie, Trois-Rivières  
Létourneau (F.), Institut d'Oka  
Levasseur (J.-P.), 232, Saint-André, Montréal  
Lévesque (E.), 6470, Avenue Bromby, Sault-au-Récollet  
Lorion (Alex.), 39, rue Bruneau, Longue-Pointe, près Montréal  
Lussier (J.-Aimé), notaire, Saint-Jean, P. Q.
- Mangenais (J.-B.), Rigaud  
Marin (G.-D.), notaire, Saint-Pie-de-Bag  
Manville (C.-P.), Joliette  
Marceau (E.-D.), 327, Avenue Old Orchard, Montréal  
Mareil (R.-R.), 221, rue Bolton, Ottawa, Ont.  
Marchand (H.), Saint-Jacques-l'Achigan  
Marier (P.-W.), Noyan-Jonction



Marion (L.), Saint-Jacques-l'Achigan  
Martel (J.), 1631, Boulevard Saint-Laurent, Montréal  
Martel (Rév. P.-C.), c. s. v., 23, Fairmount Ouest, Montréal  
Martin (Rév. A.), Saint-Vincent-de-Paul  
Martin (L.-P.), Institut Agricole d'Oka  
Martineau (E.), 1851, Côte-des-Neiges, Montréal  
Mayer (J.-V.), 8, Place Saint-Henri, Montréal  
Marsolais (Dr J.-E.), Saint-Eustache, Man.  
Masson (J.), 12, rue du Port, Montréal  
Mercure (D.), Saint-Barthélemy  
Milot (C.-E.), Louiseville  
Morand (J.), Saint-Barthélemy

Normand (A.), Victoriaville  
Normandin (J.-U.), 1843B., Chateaubriand, Montréal

O'Brien (Mme John), L'Orignal, Ont.  
O'Meara (T.-S.), Thetford-Mines  
Orsali (A.), 533, rue Durocher, Montréal  
Ouellette (A.), Terrebonne

Patenaude (C.-A.), Sweetsburg  
Patenaude (H.-C.), Princeville  
Parent (J.), Sainte-Philomène, Chateauguay  
Parent (M.), Sainte-Philomène, Chateauguay  
Pelissier (A.), Proulxville  
Pelletier (A.-J.), 92, rue Irving, Ottawa, Ont.  
Pepin (P.-M.), Warwick  
Pepin (L.), Saint-Jérôme  
Perrault (L.), Saint-François-du-Lac  
Perron (Rév. A.), Ormeau, Sask.  
Pilon (A.), Casselman, Ont.  
Poirier (J.-F.), Joliette.  
Poissant (L.), 1130, rue Galt, Montréal  
Pothier (A.), Saint-Tite, Champlain  
Potvin (E.), Saint-Gédéon, Lac-Saint-Jean  
Poupart (Rév. P.), c. s. v., Berthierville  
Préfontaine (J.-B.), Kingsey Falls, P. Q.  
Proulx (U.), Harlaka-Jonction, Lévis  
Provost (A.), Sorel



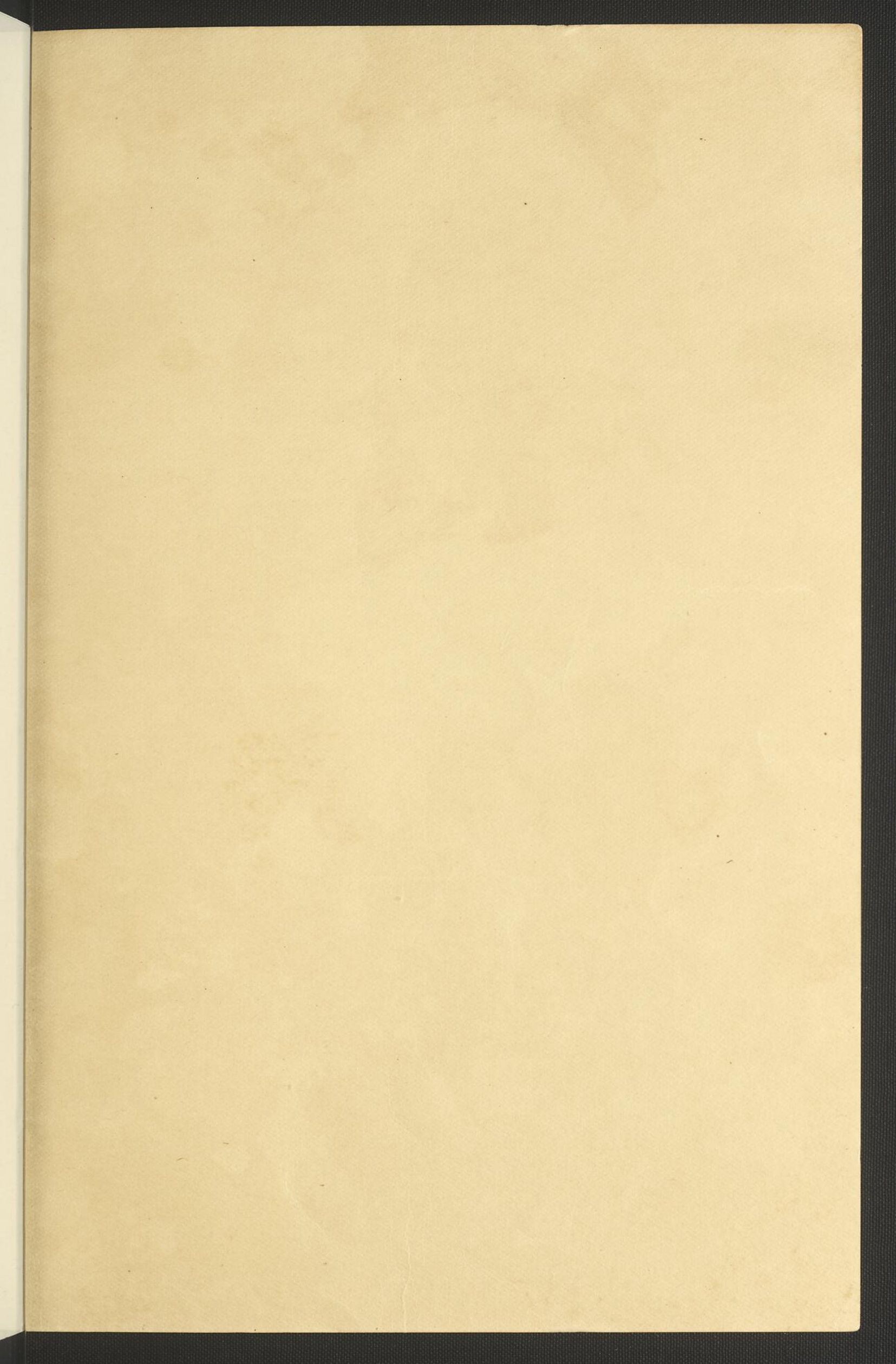
- Renaud (D.-L.), 353, Maisonneuve, Montréal  
Renaud (O.), Sainte-Agathe-des-Monts  
Rédemptoristes, Sainte-Anne-de-Beaupré  
Roberge (J.-A.), Saint-Méthode, Lac-Saint-Jean  
Rochon (Dr P.), Clarence-Creek, Ont. .  
Rochon (Rév. I.-C.), Saint-Augustin, Deux-Montagnes  
Rochez (Chs), 12, rue Henderson, Ottawa, Ont.  
Rodier (L.-L.), 62, Saint-Martin, Montréal  
Richard (J.-A.), Vaudreuil  
Roulier (V.), 659, rue Bordeaux, Montréal  
Rousseau (M.), Sainte-Anne-de-la-Pérade  
  
Sauvé (Dr L.), Saint-Placide, Deux-Montagnes  
Shea (M.), 14, rue Gordon, Sherbrooke  
Saint-Germain (Rév. A.), évêché, Nicolet  
Soeurs des SS. NN. Jésus et Marie, Côte-de-Liesse, Montréal  
Soeurs de Sainte-Anne, Saint-Cyprien, Napierville  
Soeurs Trappistines, Saint-Romuald  
  
Talbot (J.-M.), Département de l'Agriculture, Québec.  
Taylor (Mrs.), Saint-Féréol, Montmorency  
Therrien (L.), 150, rue Girouard, Saint-Hyacinthe  
Thibault (P.), Victoriaville  
Toupin (Gust.), Saint-Isidore, Laprairie  
Toupin (J.-C.), Saint-Isidore, Laprairie  
Tourigny (Rév. L.), Séminaire, Nicolet  
Tourville (D.), 170, Bonaventure, Trois-Rivières  
Tremblay (N.), Sainte-Foye, P. Q.  
Tremblay (W.), McIntosh Spring, Ont.  
Trudel (A.), 722, Rockland Avenue, Montréal  
Turcotte (Ludger), 95, rue Guigues, Ottawa, Ont.  
  
Vandette (J.), 1195, rue Saint-André, Montréal  
  
Wilson (B.), *La Presse*, Montréal













BNQ



C 000 306 123